

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023**

**DELIBERATION N°2023.00116**

**TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)  
APPLICABLE EN 2023**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 123  
Nombre de présents : 97  
Nombre de pouvoirs : 20  
Nombre de voix : 117

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,  
Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET,  
M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER représenté par Mme Françoise GUILLOT,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,  
M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER,  
Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,  
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 31 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230323-D20230011616

Date de mise en ligne : 31 mars 2023

M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,  
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Audrey BERTHEAS donne pouvoir à M. Julien VASSAL,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,  
Mme Laura CINIEMI donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Daniel GRAMPFORT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Véronique FALZONE,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Yves LECOCQ, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Gérard TARDY,  
M. Daniel TORGUES, Mme Eliane VERGER LEGROS

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023**

### **TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) APPLICABLE EN 2023**

Par délibération en date du 10 octobre 2002, le Conseil de Communauté s'est prononcé sur l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire de l'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Cette recette a pour objet de couvrir les dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers et assimilés et participe à l'équilibre financier du budget du service dont elle constitue la principale recette.

En 2023, il conviendra de faire face à l'évolution importante des coûts constatés en lien avec l'inflation forte et la hausse du coût des matières premières et de l'énergie.

Ainsi, l'actualisation des contrats notamment pour les prestations de collecte, de traitement et d'élimination des déchets, d'exploitation des déchèteries entraîne une forte évolution des dépenses, accentuée encore par une nouvelle hausse de la TGAP.

Afin de financer les dépenses du budget 2023 des déchets ménagers et assimilés, il est proposé pour équilibrer le coût du service, une évolution du taux de TEOM de 8 % en 2022 à 8,3 % en 2023.

Ce taux s'appliquera sur l'ensemble des 53 communes du territoire de la Métropole.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve et fixe à 8,3 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) applicable en 2023 sur l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole,**
- **la recette correspondante sera imputée au chapitre 731 du budget principal de l'exercice 2023.**

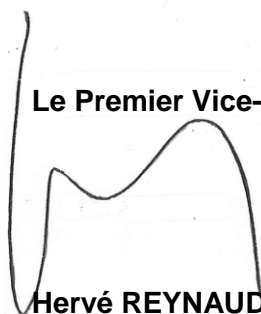
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 1 abstention.**

Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD